

BLACKSHEEP

COMMENT NOS VÉHICULES SONT PRÉPARÉS À LA VENTE ?

NOS ENGAGEMENTS :

1. Checkup complet

Vérification des équipements intérieurs afin de s'assurer que tout est fonctionnel : chauffage stationnaire, batteries auxiliaires, système de climatisation, pompe à eau, raccord du gaz, glacière réfrigérée, système électrique de la toile de tente, vérification des prises intérieures et extérieures, des occultants. Vérification des parties vitrées (vitres, pare-brise, optiques, bloc Feux).

2. Déflocage intégral

Retrait des stickers Blacksheep sur la carrosserie (cette étape ne laisse pas de traces sur la carrosserie).

3. Passage en carrosserie

Débosselage et traitement des rayures au niveau de la carrosserie. Exemple : reprise des chocs, bosses, enfoncements et rayures profondes. Reprise de tout élément qui n'est pas dû à la vétusté naturelle du véhicule et qui ne s'estompe pas au stylo retouche ou bien au polish. Les jantes sont restaurées si déformées / cassées, arrachement de matière et rayures > à 10 cm sur le bord.

4. Entretien

Le service vidange est effectué en fonction des recommandations du constructeur. La vidange est réalisée si l'intervention est nécessaire dans la limite de 5000 km ou moins (au-delà, la vidange ne sera pas réalisée). Vérification des niveaux. Le rappel constructeur est effectué si nécessaire. Changement des pneumatiques : profondeur de rainure < à 4 mm, usure anormale, trou / déchirure / hernie. Les factures d'entretien seront transmises à l'acheteur le jour de la livraison du véhicule.

5. Esthétique du véhicule

Un nettoyage systématique et intégral du véhicule intérieur/extérieur est réalisé. S'il y a une prise d'options complémentaires (attelage, vitres teintées, permutation des pneumatiques), Blacksheep s'assure de la bonne réalisation de l'intervention.

*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



BONS À SAVOIR !

Tous nos véhicules sont garantis 24 mois (constructeur) après la date de leur première mise en circulation. La garantie constructeur se transmet donc à l'acheteur au moment de la vente. En complément, il est possible de souscrire à des financements et ainsi bénéficier d'une extension de garantie qui sera effective sur la durée du financement*. Nos partenaires Cofidis et Financo proposent des financements pouvant aller jusqu'à 15 ans.

CE QUI N'EST PAS PRIS EN CHARGE

- Les rayures légères intérieures et extérieures dues à la vétusté naturelle du véhicule
- Le froissement des occultants
- Le changement de la toile de tente en cas de légères déchirures (des rustines seront appliquées)
- Le contrôle technique du véhicule car nos occasions ont été mises en circulation depuis moins de 4 ans. Un contrôle volontaire peut être réalisé au frais de l'acheteur.

OUR MISSION
YOUR ADVENTURE

BLACK-SHEEP